

édito

Depuis 12 années, la communauté de communes œuvre à faire de son territoire un espace de solidarité entre les communes, en répondant aux besoins des acteurs qui y vivent.

À compter de cette année, 4 nouvelles communes nous rejoignent : Gimbrède, Peyrecave, Plieux, Terraube. Je leur souhaite la bienvenue. Le périmètre ainsi élargi inclura à terme 43 communes pour 19 746 habitants.

C'est l'occasion de revenir dans ce numéro spécial sur le rôle de l'intercommunalité et sur ses actions.

Economie, tourisme, Internet haut débit, logement et cadre de vie, environnement, voirie, et culture à travers l'école de musique : la communauté de communes intervient dans tous ces domaines en fonction des compétences transférées par les communes. Ce travail s'effectue dans la concertation entre élus afin de trouver les solutions les plus adaptées.

Plus généralement, en nous fédérant, nous avons pour ambition de contribuer à maintenir des activités et une qualité de vie sur notre territoire. C'est le cap que nous continuerons à tenir, quels que soient les changements auxquels nous devons faire face.

Je vous présente au nom de l'ensemble des élus de la communauté de communes nos meilleurs vœux pour l'année 2012 et vous invite à nous rejoindre le 27 janvier pour partager un moment en commun.



Bernard LAPEYRADE
Président de la CCLG

LA CCLG À LA LOUPE

L'INTERCOMMUNALITÉ, ça sert à quoi ?

Face à la multitude de communes, dont la proximité a fait ses preuves de longue date, et aux enjeux nouveaux de la société, une réponse collective a été privilégiée en France au travers de l'intercommunalité.

D'abord dédiée à la gestion de services (eau, collecte des ordures ménagères, scolarité), l'intercommunalité est devenue l'outil d'un projet commun aux élus d'un territoire. C'est sur cette base que la Communauté de communes de la Lomagne Gersoise a été créée.

Les élus souhaitent construire un espace de solidarité, la communauté permettant à la fois de mettre en œuvre des projets que les communes ne pouvaient pas réaliser individuellement, et de mutualiser des moyens afin de soutenir le développement économique sur ce territoire.



En quoi considérez-vous que l'intercommunalité est un espace de solidarité ?



Témoignage de Marie-Pierre Cusinato, maire de La Sauvetat

"*Tout nous poussait à l'intercommunalité. Pour autant, la configuration locale avec 2 communes centres et des villages pouvait nous rendre frileux,*

si ce n'est méfiants. Après 12 ans de pratique, on ne peut que constater

a réussite de cette union.

Au-delà des investissements concrets, nous avons construit une culture du travail en commun.

Au fil du temps, j'ai pu constater que nous avons chacun notre place. Nous savons que quelque soit la question, nous pouvons en parler à la Communauté de communes, même si la réponse n'est pas trouvée en son sein. Nous bénéficions aussi de l'apport des équipes techniques. Dans un monde complexe où tout évolue rapidement, c'est rassurant de pouvoir compter les uns sur les autres."



◀ **La CCLG en 2012 :
43 communes
et 19 746 habitants**

**La cérémonie des vœux
de la communauté de communes aura lieu :
vendredi 27 janvier 2012 à 19h
à l'espace culturel et sportif à Fleurance.**

les actions de la CCLG

ÉCONOMIE

Au cœur de l'action de la CCLG



Compétence obligatoire, c'est dans le domaine économique que les élus de la CCLG ont souhaité investir afin de pérenniser l'activité et de permettre à chacun de travailler.

Dans ce domaine largement encadré par des textes législatifs et des directives européennes, la Communauté de communes a utilisé tous les moyens à sa disposition pour mettre en œuvre la feuille de route qu'elle avait construite avec les chefs d'entreprises.

Elle a créé de nouveaux espaces pour accueillir le développement d'entreprises en aménageant des terrains en **zones d'activités**, en réalisant des **opérations d'immobilier d'entreprises en ateliers relais**. Pour accompagner la création de nouvelles entreprises, elle a créé **un hôtel et une pépinière d'entreprises**.

A l'instar des agglomérations, elle a aussi créé un **service économique** dont la mission est d'être à l'écoute des besoins des entreprises et qui assure l'animation et la médiation sur l'ensemble des dispositifs existants tant en termes d'emplois que d'innovation et de développement ■

TOURISME

L'élément fondateur de l'intercommunalité

Volet spécifique de l'économie, le tourisme a été l'élément fondateur de la création de la CCLG.



Hameau des Etoiles à Fleurance

Les thermes à Lectoure

La place Boué Lapeyrère à Lectoure

Entretien des chemins de randonnée

La **création du Hameau des Etoiles à Fleurance** et le **développement du thermalisme à Lectoure** ont porté sur les fonds baptismaux l'intercommunalité.

Les atouts locaux, la volonté de **diversification de l'économie** ont été des leviers de ces actions volontaristes dont les bénéfices servent tant au commerce qu'en partie à l'agriculture.

Par ailleurs, au quotidien, la CCLG a pris en charge l'**entretien des chemins de randonnée**, infrastructures qui servent tout autant aux locaux qu'aux touristes pour profiter de notre patrimoine. Un programme d'aménagement et d'embellissement des sentiers est mis en œuvre depuis quelques années ■

LOGEMENT & CADRE DE VIE

La CCLG participe à la création d'un habitat social

Avec le travail, le logement est l'un des éléments prégnants de la vie sur un territoire. La communauté de communes a choisi d'intervenir dans ce domaine en permettant la valorisation du patrimoine communal. Très souvent, les communes disposent de biens tel un ancien presbytère ou l'ancien logement d'instituteur... Le transformer en logement social, auquel 80% de la population gersoise peut prétendre, permet d'installer des habitants.



Une opération de réhabilitation de logement a été menée à Céran. Que retenir-vous de cette expérience ?

Témoignage de François Bouchard, maire de Céran

"Nous avons un ancien presbytère situé sur la Place du village, grand, avec un intérieur très délabré. Une étude avait montré qu'en cas de travaux de réhabilitation réalisés par la Mairie, les loyers espérés n'auraient pas permis de couvrir l'annuité d'emprunt, ce qui rendait l'opération non envisageable pour notre petite commune.

L'intervention de la CCLG, en partenariat avec le Toit Familial de Gascogne, a permis la réalisation à l'intérieur de ce presbytère de 2 appartements, participant par la même occasion au maintien du patrimoine communal, de la population et de l'école" ■



les actions de la CCLG

ACCÈS À INTERNET À HAUT DÉBIT

Un service aux entreprises et aux particuliers

L'usage d'Internet est devenu aussi indispensable que le téléphone ou l'électricité. Certaines zones du territoire n'étaient pas couvertes, laissant des foyers et des entreprises sans accès internet. Les élus de la CCLG ont décidé qu'il s'agissait d'un dossier à prendre en main pour y trouver des solutions adaptées, d'abord expérimentales, ensuite pérennes. **C'est ainsi qu'a été développé le projet de couverture des zones blanches**, la CCLG et ses partenaires finançant les infrastructures de déploiement du wifi. La délégation de service public a été confiée à la société Alsatis. Sur environ 600 demandes recensées en amont du projet sur l'ensemble du territoire, on compte aujourd'hui plus de 470 abonnés. La CCLG étudie aujourd'hui les possibilités d'augmenter le débit de connexion des abonnés pour améliorer la qualité de service ■

• Contact CCLG : Service NTIC – 05 62 64 22 55 – ntic@lomagne-geroise.com



Projet co-financé dans le cadre des appels à projets de la Région "Midi-Pyrénées numérique" en partenariat avec le département du Gers et de la DIACT "plan gouvernemental de couverture en haut débit pour les zones rurales" et par l'Union Européenne au titre du FEDER.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Un service public rendu par la CCLG



Afin de préserver l'environnement et de pouvoir le transmettre aux générations futures, les élus de la CCLG ont souhaité mutualiser le service d'assainissement non collectif. Au-delà du cadre réglementaire, ce service apporte avant tout **de l'information, des conseils utiles et assiste les usagers** pour mettre en place les assainissements individuels. Le service travaille également en lien avec les entreprises qui réalisent des travaux d'assainissement. Ce travail en commun s'est concrétisé par la création d'une **charte de qualité** au service des usagers.

Vous réalisez des assainissements individuels pour des particuliers. Que vous apporte le service SPANC de la communauté de communes ?

Témoignage de Laurent Gourgue, de l'entreprise Lomagne Travaux Publics à Fleurance

"Le service m'apporte d'abord des solutions pour le choix d'assainissement, surtout dans les cas difficiles. Il me tient informé des nouveaux systèmes et de l'évolution de la réglementation, des normes qui changent régulièrement. Je le trouve **réactif et efficace** pour intervenir, il permet un **bon suivi des chantiers**. Cette qualité et ce professionnalisme satisfont à la fois l'utilisateur et l'entreprise. Enfin, mon entreprise et la CCLG sont liés par une **charte qualité** permettant de réaliser des assainissements non collectifs normalisés dans les meilleures conditions. Cela participe à notre relation de confiance mutuelle." ■



Témoignage de Gilles Scalbre, abonné à Castet-Arrouy



"Le réseau téléphonique n'a jamais été en mesure de me fournir une connexion constante et stable au cours des dix dernières années malgré nombre d'interventions et de promesses de travaux ; la situation isolée et en bout de ligne de la maison constitue probablement un obstacle insurmontable. La Communauté de communes m'a proposé d'effectuer un test pour vérifier mon éligibilité à la solution alternative qu'elle avait mise en place. Je me suis abonné récemment à ce service auprès de l'opérateur Alsatis, qui m'offre actuellement un débit descendant de 2 Mbps. **Où que l'on soit aujourd'hui, avoir une connexion internet de qualité est indispensable. Que des élus locaux s'en préoccupent a permis de rendre ce service aux habitants.**"



VOIRIE

La CCLG entretient 107 kms de voirie

Les déplacements font partie intégrante et obligatoire de la vie en zone rurale. Ils nécessitent des infrastructures routières. En ce domaine, la CCLG assure l'investissement et l'entretien sur 107 kms de voirie choisie de façon concertée avec les communes, selon des critères d'intérêt communautaire : ce sont les voies permettant le **désenclavement** entre communes et vers l'extérieur du territoire, ou assurant le **transit économique et touristique**.

Une partie de la voirie de votre commune a été transférée à la communauté. Que tirez-vous de cette opération ?

Témoignage de Serge Roux, maire de Saint-Mézard

"La voirie pèse lourd dans le budget d'une commune rurale comme la nôtre. La CCLG entretient annuellement une route de 4 kms qui traverse notre territoire et relie deux départementales. Cette voie représente vraiment un intérêt communautaire, puisqu'elle dessert un circuit pour la collecte des ordures ménagères et le ramassage scolaire avec les communes voisines. En 2009, elle a réalisé un investissement spécifique pour refaire la chaussée sur presque toute cette voirie empruntée régulièrement par les habitants de Saint-Mézard et des alentours. **Cette opération n'aurait pas pu être menée sans le concours de la CCLG.**" ■



ÉCOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE

Former des musiciens et partager des moments conviviaux



Dès sa création, la Communauté de communes a organisé le regroupement des écoles de musique pour offrir une approche complète aux élèves.

L'école de musique permet à plus de 200 élèves de suivre des cours dans 15 disciplines. À travers ses projets pédagogiques, elle aborde les différents aspects de l'apprentissage de la musique et privilégie l'expérience partagée pour tous ces musiciens, notamment à travers l'harmonie junior, les concerts et les stages.

L'école de musique permet aussi d'animer les villages en y donnant des auditions de grande qualité et constitue le vivier des nos harmonies locales.

L'école de musique en quelques chiffres :

> 241 élèves à la rentrée 2011

> 15 disciplines : éveil et formation musicale, chant choral, trompette, trombone, tuba, cor, clarinette, saxophone, flûte traversière, batterie, percussions, piano, guitare, violon, harmonie junior

> en 2011-2012 : 127 heures de cours hebdomadaires et 650 heures de projets pédagogiques dans l'année ■

Retrouvez l'actualité complète de la CCLG :

www.lomagne-geroise.com

les nouvelles communes

A partir de cette année, quatre communes rejoignent la communauté de communes. Le périmètre communautaire comprendra à terme 43 communes et 19 746 habitants. Nous avons rencontré les maires de Terraube, Gimbrède, Peyrecave et Plieux qui nous ont parlé de leur commune et de leurs attentes.

TERRAUBE



- POPULATION : 409 Terraubois(es) • SUPERFICIE : 2514 hectares •
- LOCALISATION : canton de Lectoure •
- SIGNE DISTINCTIF : ville bâtie autour d'un château du XIII^e siècle •
- MAIRE : Ginette Magri •

Avec une population en augmentation, Terraube a su maintenir localement des services : une Poste, une école en regroupement avec Pauilhac, un cabinet médical et une activité économique : bar tabac restaurant, gîtes et chambres d'hôtes, artisans et producteurs agricoles. La vie associative y est également bien développée.

Ginette Magri, conseillère de la caisse locale à Groupama, très impliquée dans la vie de sa commune, a intégré le conseil municipal en 1983 et a été élue maire en 2001.

Le Conseil municipal, composé par des agriculteurs, un directeur d'entreprise, un professeur et des salariés, a œuvré pour aménager la commune, développer la signalétique. La commune a également créé 2 lotissements et poursuit son travail de mise en valeur et d'embellissement du patrimoine en réhabilitant la rue Hector de Galard au cœur du village, dans l'objectif de la rendre accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour Ginette Magri : **"l'enjeu consiste à continuer à développer la commune de manière raisonnée tout en préservant la qualité de vie des habitants."**

Terraube a déjà eu l'occasion de travailler en groupement avec la CCLG dans le cadre de la couverture haut débit des zones blanches. **En adhérant à la communauté, Madame le maire espère bénéficier d'un appui technique pour mener à bien les projets de sa commune.**

GIMBRÈDE



- POPULATION : 331 Gimbrédois(es) • SUPERFICIE : 2500 hectares •
- LOCALISATION : canton de Miradoux, extrémité nord est du département, limitrophe du Lot et Garonne et du Tarn et Garonne •
- SIGNES DISTINCTIFS : village bâti sur le site d'une ancienne commanderie du XII^e qui exerçait son influence jusqu'à Golfech - Hameau de Rouillac autour d'un château gascon • MAIRE : Alain Dumeaux •

Alain Dumeaux a été élu maire de Gimbrède en 1995. Il exerce son 3^e mandat. Aujourd'hui en poste à la direction départementale des territoires à Agen, il est revenu s'installer en 1987 à Gimbrède dont il est originaire. Son grand-père était instituteur au village. Le Conseil municipal (3 femmes et 8 hommes) est composé de 5 agriculteurs, 2 agents publics et 4 retraités. La municipalité a déjà mené à bien plusieurs projets, dont ceux relatifs à l'esthétique des réseaux, la réfection de l'éclairage public, la réalisation de l'assainissement collectif, l'aménagement de plusieurs espaces et places publiques et la rénovation de bâtiments communaux. Elle a créé 4 logements conventionnés et réalisé 2 lotissements communaux. Elle a pour projet d'aménager le hameau de Rouillac ainsi que de mettre la mairie aux normes d'accessibilité. Avec l'adhésion de Gimbrède à la communauté de communes, **Alain Dumeaux attend d'abord un apport technique, juridique et administratif, afin de pouvoir "pallier le désengagement des services de l'État et faire face aux nouvelles compétences à assumer."** Pour lui, **"faire partie d'une communauté, c'est partager un même territoire, se rencontrer, échanger des idées et des expériences."** Il ajoute : **"Face aux évolutions de notre environnement, On a tout à gagner en se regroupant, se fédérant, sans pour autant y perdre notre âme."**

PEYRECAVE



- POPULATION : 87 Peyrecavais(es) • SUPERFICIE : 500 hectares •
- LOCALISATION : canton de Miradoux au nord-est du Gers dans la vallée de l'Arrats, traversée par la D40, à 10km de l'A62 •
- SIGNE DISTINCTIF : village cosmopolite ! •
- MAIRE : Arlette Rémondi •

Arlette Rémondi est née à Peyrecave. En 1977, elle s'est naturellement présentée pour être élue locale et participer à la vie de la commune, où son père s'était investi avant elle. Après une pause pendant 2 mandats pour se consacrer à son entreprise de matériel agricole et à son travail de juge au tribunal de commerce d'Auch qu'elle a exercé 2 années, en 2001, elle a été élue maire du village. Les 9 membres du conseil municipal sont exploitants agricoles, artisans, salariés et retraités.

Depuis, la commune a réalisé l'aménagement du village : rénovation de la mairie, enfouissement des lignes, développement de l'éclairage public, création d'une réserve d'eau, d'un monument aux morts, consolidation de la salle polyvalente... En 2012, elle réalisera l'assainissement collectif et la mise en accessibilité du village.

Chaque année, Peyrecave participe à la Ronde des Crêches activement grâce à l'investissement des bénévoles et accueille 2 courses cyclistes en février et en juillet. La fête du village a lieu les 2^e samedi et dimanche d'août. Arlette Rémondi constate : **"une partie de la population est âgée, mais de nombreuses personnes venues de l'extérieur se sont installées et se sont bien intégrées dans la vie du village. Des Parisiens, des Anglais, des Irlandais, et même un Américain, ont fait le choix d'habiter notre commune et y apprécient notre art de vivre."** **En rejoignant la CCLG, Arlette Rémondi espère elle aussi un accompagnement administratif, technique et financier des projets de Peyrecave.**

PLIEUX



- POPULATION : 165 Plieusain(e)s • SUPERFICIE : 1200 hectares •
- LOCALISATION : canton de Miradoux, limitrophe du Tarn et Garonne •
- SIGNE DISTINCTIF : 2 châteaux privés et 2 belles Chartreuses •
- MAIRE : Roger Sigala •

Roger Sigala exerce son 4^e mandat de maire de Plieux. Originaire de Saint-Clar, marié à une Plieusaine, artisan rural en charpenterie menuiserie, il est élu au conseil municipal en 1977 et il "prend la relève" en 1989, poussé par l'ancienne et la nouvelle équipe. 2 agriculteurs, 4 employés de bureau et 5 retraités composent aujourd'hui le conseil.

Roger Sigala explique que le mandat en cours est chargé : **"les travaux d'assainissement collectif sont terminés et l'aménagement du village pour sa mise en accessibilité arrive en suivant. Cela constitue des postes très lourds pour une commune comme la notre."**

La commune de Plieux adhère auparavant à la communauté de communes Cœur de Lomagne et a souhaité rejoindre celle de la Lomagne Gersoise, qui englobe déjà les autres communes du canton de Miradoux, car ses compétences correspondaient mieux aux besoins de la commune. Il espère également y trouver appui et ingénierie pour mener les projets communaux.